Informations de base	
2005/2083(ACI) ACI - Procédure d'accord interinstitutionnel	Procédure terminée
Discipline budgétaire: mobilisation de l'instrument de flexibilité pour la réhabilitation et la reconstruction des pays touchés par le tsunami **Subject** 3.70.11 Catastrophes naturelles, Fonds de solidarité 8.70.60 Budgets annuels antérieurs 8.70.70 Instrument de flexibilité	